



Droit auteur / image sur photo

Par **Lucho40**, le **14/10/2022 à 15:30**

Bonjour,

Je me permets de vous solliciter concernant un grand flou juridique qui rentre en ligne de compte dans ma réflexion de création d'entreprise.

Quel droit d'image / auteur s'applique sur des photos iconiques du sport (exemple : le "Phantom Punch" de M. ALI).

Une telle image peut-elle être utilisée à titre commercial (transfert sur vêtement par exemple) ou faut-il l'accord du photographe / maison d'édition et des "représentants" du sportif ?

Ce genre d'image sont majoritairement pris lors d'évènement sportif.

Je m'excuse pour ces interrogations un peu vague.

Cordialement.

Luc M.

Par **Marck.ESP**, le **14/10/2022 à 18:10**

Bonjour

L'image appartient normalement à l'éditeur de la revue dans laquelle elle est parue, qui l'a achetée à un pigiste ou obtenue de l'un de ses reporters.